



Assemblée générale

Distr. limitée
26 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Deuxième Commission

Point 99 b) de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale :

Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Guyana* : projet de résolution

Préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 53/180 du 15 décembre 1998, dans laquelle elle a, entre autres, décidé que la session extraordinaire consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) se tiendrait en juin 2001 pendant trois jours ouvrables, et que la Commission des établissements humains exercerait les fonctions de comité préparatoire de la session extraordinaire,

Ayant examiné le rapport du Comité préparatoire de la session extraordinaire sur les travaux de sa session d'organisation¹,

1. *Approuve* les décisions prises par le Comité préparatoire concernant en particulier son règlement intérieur, ainsi que les dates, le lieu et l'ordre du jour provisoire de sa première session de fond;

2. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session une question intitulée «Préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)».

* Au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ A/54/322.

